

<http://ec-la-cormegeaie-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article262>



Mardi 2...

- ARCHIVES - 2014-2015 -



Publication date: vendredi 29 août 2014

Copyright © Ecole élémentaire La Cormegeaie - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Votre enfant va rapporter de l'école différents documents : le règlement intérieur, un calendrier de l'année scolaire, des documents fournis par la ville, une fiche de renseignements, différentes demandes d'autorisation, une fiche d'urgence... Merci de renseigner avec soin ces derniers et de les retourner assez rapidement.

Il est important aussi de fournir dans les meilleurs délais une attestation d'assurance qui je vous le rappelle, est nécessaire pour les activités dites facultatives (sorties, classes de découvertes...).

Comme il est mentionné dans le règlement de l'école, vous pourrez régler l'adhésion à la coopérative dont le montant de 15 Euros reste inchangé (numéraire ou chèque à l'ordre de « OCCE 41 / Ecole la Cormegeaie »).

Vous trouverez en pièce jointe le règlement intérieur, en plus de la forme papier rapportée par votre enfant.

Je me permets aussi de vous rappeler les nouveaux horaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 45 - 16 h

mercredi : **8 h 45 - 11 h 45**

(l'école ouvre 10 mn avant les horaires de classe)

A noter que tous articles publiés l'an passé sur ce site sont regroupés dans la rubrique "Archives".

A noter encore, et ce n'est pas la moindre chose, qu'Isabelle comme Patricia reprennent elles aussi le chemin de la Cormegeaie ! Elles continueront d'y accueillir les enfants. C'est important pour la vie de l'établissement.

Bonne rentrée à tous !